

## 1. DEFINITION DU COACHING

Le coaching est un accompagnement pour aider une personne à atteindre un objectif dans sa vie personnelle et/ou professionnelle et/ou sortir d'une situation qui ne lui convient plus. Le coach accompagne le client à devenir **autonome** dans sa démarche, au regard de son objectif.

Ce processus repose sur une relation de collaboration, il est orienté par des objectifs définis au départ.

Il vise à permettre au bénéficiaire de développer son potentiel, ses savoir-faire et savoir-être pour mieux s'adapter à son environnement professionnel et apporter les changements nécessaires dans sa vie personnelle et/ou professionnelle.

## 2. MON RÔLE EN TANT QUE COACH

En tant qu'accompagnateur au changement, je propose des repères et des outils qui pourront aider le bénéficiaire à se positionner et à franchir les étapes nécessaires à ses mutations. A la différence d'un conseiller, je m'abstiens d'énoncer des solutions et guide le bénéficiaire pour qu'il élabore ses propres réponses.

## 3. MON ENGAGEMENTS EN TANT QUE COACH

J'ai obtenu ma certification de coach professionnel individuel et d'équipe au sein de la Haute Ecole de Coaching, organisme reconnu par l'Etat au titre du RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Je suis tenu à une obligation de moyens mais non à une obligation de résultat. Le Coaching est un processus qui s'inscrit dans le temps où je permets au bénéficiaire de faire un cheminement vers ses objectifs. Les interventions sont adaptées aux étapes de développement du coaché. Je m'assure que mon intervention est bien dans l'intérêt de mon client et agis avec intégrité durant toute la durée du coaching. Si je ne possède pas les compétences pour intervenir dans le domaine pour lequel on me consulte, je dirige le client vers un autre confrère compétant ou une autre personne ressource.

Je m'engage à me faire régulièrement superviser. Je m'engage également à mobiliser mon expérience et ma pratique du coaching ainsi qu'à utiliser les méthodes et les protocoles sur lesquels j'ai été formée et certifiée. Enfin, je m'engage à respecter les valeurs déontologiques mentionnées ci-dessous :

### Déontologie du coach

- Respect de la confidentialité des entretiens,
- Respect du bénéficiaire, de sa personne, de ses choix,
- réaliser un coaching basé sur l'écoute active, le non jugement, la bienveillance, la simplicité et l'authenticité,
- Respect de la finalité du coaching : développer l'autonomie de la personne afin qu'elle assume pleinement ses choix
- Interdiction de tout abus d'influence
- Régulation de sa propre pratique dans un lieu de supervision